

Madame la députée, représentant Monsieur le ministre président de Troyes Champagne Métropole,
Madame la Conseillère départementale, représentant Monsieur le président du Conseil
Départemental,
Monsieur le Conseiller Départemental,
Monsieur le Vice Président de Troyes Champagne Métropole maire de Pont Sainte Marie,
Mesdames Messieurs les adjoints aux maires et conseillers municipaux,
Monsieur le Directeur de Cabinet de la Préfecture, représentant Monsieur le Préfet,
Monsieur le Commissaire, représentant madame la directrice départementale de la Police Nationale,
Monsieur le Commandant des Sapeurs Pompiers,
Mesdames Messieurs les présidents d'associations,
Mesdames Messieurs les dirigeants d'entreprises,
Mesdames Messieurs les Directeurs Généraux de Services,
Chères Sancéennes, chers Sancéens,
Je tiens à excuser Madame la sénatrice représentée par son attaché.

Avec tout le conseil municipal, je suis heureux de vous accueillir pour les vœux de Saint Julien les Villas. Ils sont une occasion particulière de nous réunir, habitants, élus, agents municipaux, acteurs associatifs ou économiques... et c'est toujours un très grand plaisir de vous retrouver pour ce moment que nous voulons chaleureux et convivial.
Au nom du Conseil Municipal, je vous présente, à vous-même et à vos proches, des vœux de joie de bonheur et de santé, des vœux de réussite pour 2018.

2017 aura été l'année de changement : président de la République, majorité parlementaire, orientations nationales, mais également de continuité dans l'assujettissement des collectivités. Après l'abaissement de la DGF en 2014 qui représente aujourd'hui pour Saint Julien 400 000€ par an, et le changement des rythmes scolaires, nous avons connu en 2015 la suppression de l'instruction des documents d'urbanisme par l'Etat, coût 20 000€ par an. En 2016, ce fut les cartes d'identité confiées uniquement à 13 communes de l'Aube. En 2017, les PACS enlevés des tribunaux pour les communes.

Puis vint l'été meurtrier, d'abord la suppression de 330 millions de crédit d'investissement, quand dans le même temps les sollicitations de DETR ne sont pas pourvus y compris pour des travaux fléchés tels que l'ADAP par ce que les enveloppes sont utilisées.

Puis, les 13 milliards d'économies à faire sur 5 ans. Les collectivités territoriales ont été les meilleurs élèves de l'ancien gouvernement avec 10 milliards d'économies. Voilà le remerciement, notre cadeau : on remet ça.

Puis en fin d'été, à 2 semaines de la rentrée des classes, la fin des contrats aidés. A Saint Julien, 2 contrats aidés sur 3 finissent par une stagiairisation. Il ne s'agit donc pas d'emplois pas cher, mais bien d'une insertion avec une formation externe et surtout intra communal. N'est pas le but des emplois aidés ? Former, insérer dans des emplois nécessaire à notre collectivité. Alors pourquoi les enlever.

Et enfin la suppression de la taxe d'habitation : injuste pour 80% des français et pas forcément juste pour les autres selon notre Président au congrès des maires. Alors pourquoi la supprimer et la remplacer par une aide de l'état. La taxe d'habitation comme la taxe foncière n'est pas injuste, mais désuète. En 40 ans, elles n'ont été ni adaptée, ni évoluée. Il serait plus juste de s'attaquer à son adaptation plutôt qu'à sa suppression. N'est-il pas normal que chacun paie pour un service qui lui est

rendu : accueil des enfants en petite enfance, en périscolaire, entretien des routes des trottoirs, du cimetière, des bâtiments publics : écoles, stades, gymnase, mairie et leur coût de fonctionnement : personnel, énergie. Lorsque votre plombier vient entretenir votre chaudière, est-ce l'état qui paie pour 80% d'entre vous. Alors pourquoi en serait-il différemment pour les services communaux ? Est-ce le tout gratuit pour 80% des ménages ?

Et je comprends encore moins lorsque l'on parle d'une nouvelle vignette pour l'entretien des routes, alors que seules les routes nationales sont à la charge de l'état. Les autres sont entretenus par les sociétés d'autoroute, les départements et les communes que l'on met en disette.

Mais revenons à Saint Julien.

En 2017, élus, direction et délégués du personnel ont mis en place le Rifseep. Ainsi chaque agent peut prétendre à un régime indemnitaire alors qu'auparavant très peu pouvait en bénéficier. D'autre part, nous avons mis en place une mutuelle pour les agents. Il est important qu'ils puissent se soigner correctement et être en forme pour réaliser leur mission de service public.

Dans un autre domaine, nous avons repris les voiries des rues Voltaire et de la Burie ainsi que la rue des écoles. Pour préparer l'aménagement de cœur de vie, nous avons détruit la maison rue Gambetta et ses annexes redonnant grandeur et espace à l'arrière de la mairie.

Nous avons continué à nettoyer la commune en détruisant un hangar avenue de la gare, en enlevant les tags dans la commune, qui reviennent malheureusement trop vite, en désherbant « propre » sans produit chimique et plus à l'huile de coude. Un grand merci à nos agents des espaces verts qui œuvrent pour maintenir notre commune propre. A ce titre nous avons conservé nos 3 fleurs mais obtenu également le prix spécial de la mise en valeur de l'environnement.

De même, l'été 2017, nous avons repris des travaux d'aménagements dans les écoles, couloirs salles, sanitaires et jeux extérieurs ont été renouvelés.

Le chemin de mémoire permet maintenant à chacun de se rappeler les événements tragiques de la seconde guerre mondiale dans notre commune. Il est long de 4 km, avec 16 plaques commémoratives.

Il y a bien d'autres réalisations sur 2017 qui développent notre commune que ce soit en enfance, en culture et en sports.

Aussi, je tiens à remercier les élus pour leur engagement envers votre commune, mon Directeur Général des Services et les agents pour le travail réalisé et la disponibilité qu'ils font preuve, les collectivités et l'état qui nous soutiennent dans nos actions.

Je ferai une petite parenthèse en remerciant la DDT et l'EPTB Seine Grands Lacs et Troyes Champagne Métropole qui œuvrent depuis ce début d'année à nous éviter une inondation. Oui, la situation de la Seine et de ses affluents est depuis une semaine, équivalente voire supérieure à celle de mai 2013, et tout ce passe bien pour nous tous, alors qu'à Bar sur Seine, il passe 230 m³/s (mai 2013, 210m³/s). Je les félicite. Je referme ma parenthèse.

J'encourage tous les acteurs à poursuivre, chacun à son niveau pour que les projets 2018 voient le jour, et aussi pour poursuivre sans faille notre service au public.

Pour 2018, nous ne toucherons pas à la fiscalité, bien qu'il sera plus difficile de faire mieux avec moins.

Comme nous l'avions prévu après finalisation des études pyrotechniques et de pollution, le canal sans eau sort de terre avec une maison de santé portée par la commune, une maison de retraite et un collège.

De même, les travaux de la restauration scolaire à Robin Noir débiteront le mois prochain.

Nous envisageons également de construire une nouvelle crèche plus moderne et actuelle et ainsi venir augmenter notre capacité d'accueil de nos petits sancéens.

De nouveaux travaux sur l'église seront lancés : maçonnerie protection des pierres. Le bâtiment sera ainsi bien étanche et mieux protégé. Nous réaliserons également une étude sur l'état des peintures intérieures.

Economies d'énergie, après le passage en LED de l'éclairage public qui prendra fin ce printemps, nous passerons au tout LED dans les bâtiments publics entre cette année et 2019. D'autre part, des travaux de remplacements de chaudière de fenêtres, d'isolation seront lancés dès le début de cette année, sur les écoles Robin Noir et Fernand Ganne, la mairie et la maison voisine, la salle polyvalente, la bibliothèque. Ce sera plus de 700 000€ investi pour réduire notre dépendance à l'énergie.

En voiries les rues Racine Molière Ronsart et Chenier seront refaites au printemps. Sur la commune, la fibre commencera à se déployer entre la fin de cette année et 2019.

Le projet du cœur de vie sera partagé cette année avec les sancéens autours des élus, afin que celui-ci soit l'aménagement de tous.

J'ajouterai le coup de jeune que nous allons donner à cette salle, et le transfert de l'accueil démographique à la maison à côté de la mairie.

Voilà nos grands projets 2018. J'y ajouterai ma volonté à conserver l'image de Saint Julien les villas en France et en Europe, celle des magasins d'usine, de centre de marques. Il n'est pas question de laisser péricliter ou de s'endormir les magasins qui sont l'affiche de notre commune et de notre agglomération depuis plus de 25ans. Ma détermination sera commune avec celle de Troyes Champagne Métropole pour les dynamiser.

Avant de partager ensemble le verre de l'amitié, je souhaiterai mettre à l'honneur une association, que dis je une institution, que toutes les communes de Frances partage et qui fait la fierté de chacune d'entre elle comme à Saint Julien les Villas.

Cela fait 185 ans qu'elle est constituée. Elle était tout d'abord sous le vocable de Garde Nationale et était armé de fusils et de glaives avec Messieurs Auguste BORGNE, Louis COLLET, En 1871, la Garde Nationale est dissoute et démilitarisée. Elle devient la compagnie des Sapeurs Pompiers avec le capitaine DUPUIS, le lieutenant CHARBONNET, le sous lieutenant CHEVEVOTOT. La compagnie compte alors 17 pompiers volontaires.

Le premier bâtiment pour ranger le matériel fût un local près de la laiterie Gobin rue Gambetta. En juin 1891, le maire, Monsieur HONNET fait construire un dépôt de pompe à proximité de l'octroi sur la route de Troyes proche de la Moline.

La compagnie occupera la ferme qui aujourd'hui est la maison du patrimoine, avant de prendre possession de ses locaux actuels rue de Gentilly en 1960.

Notons aussi les matériels utilisés depuis la pompe à bras en 1830 qui se trouve exposée sous le haut vent de la caserne, en 1926 la Drouville qui participa lors de l'incendie à Romilly en 1927, la Delahaye, la Guynard, la Coccinelle et la Lilli fourgon pompe de 3000 l en 1960. Son nom vient de celui de Madame Liliane Grimont épouse du maire.

Les faits d'actes sont nombreux voire quotidien, si j'ai évoqué Romilly en 1927, il y eut aussi l'incendie du groupe scolaire de Robin Noir le 26 mars 1939, et leur courage pendant la seconde guerre mondiale pour poser des feux, des bombes avant d'aller les éteindre. Les Sapeurs Pompiers oeuvraient en Résistance.

Aujourd'hui, nos sapeurs pompiers volontaires participent très activement à la vie sociale communale et départementale.

En premier lieu, naturellement, ils sont appelés à intervenir rapidement lors de sinistres. De plus, sur place, la connaissance fine du notre commune leur permet d'intervenir avec efficacité et célérité. J'ajouterai que nos Sapeurs Pompiers aident chacun d'entre nous pour un chat dans la gouttière, un nid de guêpe, une inondation.

C'est également « l'esprit de corps » qui règne dans la compagnie ou les nombreuses activités

d'exercices et d'entretien du matériel permettent de renforcer la confiance mutuelle entre sapeurs, confiance indispensable lorsqu'il s'agit d'intervenir dans des sinistres où des vies, et parfois les leurs, peuvent être en jeu.

Cet esprit de corps est également entretenu à travers des moments plus festifs et conviviaux qui en sont aussi le creuset.

C'est enfin le statut de ces pompiers : ils sont tous volontaires, ce qui signifie qu'ils assument cette fonction, avec toute la disponibilité que cela implique, en plus de leurs activités professionnelles et personnelles.

Ce volontariat implique également la difficile tâche de renouveler régulièrement l'effectif en sollicitant des jeunes – ou des moins jeunes – de la commune pour qu'ils s'engagent également au service du bien commun.

Alors je les félicite, je les remercie de leurs actions, de leur courage, de leur disponibilité. En signe de ce remerciement je vais remettre à chacun d'eux une médaille de la commune.

Je laisse la parole au Conseil municipal jeunes

Je tiens à vous renouveler mes vœux de santé tout d'abord, car sans elle tout devient difficile voire impossible, mais également des vœux de fraternité source de paix et facteur du vivre ensemble, et je n'oublie la joie et le bonheur d'être avec vous.

Merci